
RESF 78 : « QUE SONT-ILS DEVENUS ? » - communiqué n°2 du 25 avril

Pour lancer notre campagne « QUE SONT-ILS DEVENUS », nous écrivions le 21 février dans notre premier communiqué :

« Pour combattre à notre manière la loi qui va sortir, notre objectif est de donner un sens à ce que l'on affirme quotidiennement : ils sont une richesse pour notre pays ! »

À l'occasion du vote de la loi à l'Assemblée Nationale, faisons le point.

petit bilan à mi-parcours

Montrer la RICHESSE que ces jeunes apportent pour construire notre avenir commun, démontrer ainsi que nous n'avons pas intérêt à les renvoyer.

Renouer des liens entre ces jeunes et leur anciens soutiens, donner courage et espoir aux plus jeunes.

Ils ont répondu présents, contents de pouvoir remercier de manière un peu officielle tous ceux qui les ont aidés, heureux d'aider à leur tour les plus jeunes, fiers de participer à cet élan de solidarité collective. Certains nous disent lire et relire leur propre témoignage et en être émus. Témoigner les aider à tourner la page, à sortir d'une certaine « clandestinité sociale ».

Nous le savons, ils sont des millions à migrer à travers le monde, quelques centaines de milliers arrivent jusqu'à nous, beaucoup sont jeunes,... mais chacun est UNIQUE.

Pour nous, publier ces quelques histoires, c'est aussi donner la parole à tous les autres :

- ceux qui n'ont pas été régularisés pour de multiples raisons : non-accompagnement de l'ASE pour des jeunes isolés, impossibilité d'obtenir un passeport,....
- ceux qui sont encore dans la précarité, et n'ont pas souhaité en parler
- ceux qui ont été régularisés mais dont la victoire fût « à durée déterminée » car remise en cause à la fin de leurs études ou pour d'autres raisons.

A chaque occasion, durant ces deux mois, et en particulier lors de nos rencontres avec les députés, nous avons combattu le projet de loi et avons porté nos revendications

- pour que chaque jeune en formation puisse obtenir le droit au séjour à ses 18 ans qui lui permette de poursuivre sa formation et de s'installer en France s'il le souhaite..
- pour le droit à l'apprentissage pour TOUS les mineurs quelle que soit sa situation.
- pour une réelle prise en charge par l'ASE de tous les mineurs isolés
- pour l'interdiction de l'usage des tests osseux pour déterminer un âge

et maintenant ?

Le projet a été voté par l'assemblée nationale et malgré les nombreuses dénonciations venant de toutes parts, il n'y a rien eu de fondamentalement changé. Donc :

ON CONTINUE dès la semaine prochaine !